

PLAN D'ACTION

Tome 2 ■ Fiches actions



DOCUMENT STRATÉGIQUE
DE LA FAÇADE MARITIME
SUD-ATLANTIQUE





SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES FICHES ACTIONS

1. PÊCHE PROFESSIONNELLE 11

■ ACTION 01-PCH-A01 13

« Promouvoir la recherche et l'accompagnement d'innovation technique pour la flotte de pêche professionnelle »

■ ACTION 01-PCH-A02 15

« Faciliter et promouvoir une gestion stratégique, locale et durable des activités et ressources halieutiques »

■ ACTION 01-PCH-A03 17

« Encourager les dynamiques de filières locales pour valoriser au mieux l'ensemble des produits de la pêche et des cultures marines »

■ ACTION D01-HB-OE06-AN2 19

« Ré-examiner le cadre de délivrance des autorisations de pêche dérogatoire au chalut et des autorisations de pêche à la drague dans la bande des 3 milles »

■ ACTION D01-HB-OE10-AN2 23

« Contribuer à renforcer la prise en compte de la sensibilité des habitats profonds en Atlantique au niveau communautaire »

■ ACTION D01-OM-OE01-AN1 25

« Identifier et réduire les risques de capture accidentelle pour chacune des espèces marines d'intérêt communautaire »

■ ACTION D03-OE02-AN1 29

« Identifier les stocks d'importance locale prioritaires qui ne sont pas sous gestion communautaire pour lesquels la gestion pourrait être mise en place ou améliorée, selon leur état de conservation et leur importance socio-économique et rédiger les plans de gestion correspondants »

■ ACTION D04-AN1 31

« Contribuer à une meilleure gestion des prélèvements des espèces fourrages au niveau européen »

2. AQUACULTURE 33

■ ACTION 02-AQU-A01 35

« Intégrer la planification des activités aquacoles au prochain cycle du DSF »

■ ACTION 02-AQU-A02 37

« Nettoyer les friches conchylicoles »

■ ACTION 02-AQU-A03 39

« Sécuriser les procédures d'instruction des demandes d'autorisation d'exploiter pour les fermes aquacoles »

3. PORTS ET TRANSPORT MARITIME 41

■ ACTION 03-POR-A01 43

« Aménager et transformer les ports au service de l'économie territoriale en les inscrivant dans les transitions écologique, énergétique et numérique »

■ ACTION 03-POR-A02 45

« Développer les flux par une meilleure connexion des ports »

■ ACTION 03-POR-A03	47
« Favoriser les synergies entre les ports de la région et le lien avec leur territoire »	
■ ACTION D01-MT-OE03-AN1	49
« Identifier et réduire les risques de collision entre le transport maritime et les mammifères marins à l'échelle de la façade Atlantique »	
■ ACTION D08-OE05-AN1	53
« Limiter/interdire les rejets des scrubbers (laveurs des gaz d'échappement des navires) à boucle ouverte dans des zones spécifiques »	
<hr/>	
4. INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES	55
■ ACTION 04-IND-A01	57
« Accompagner le développement des filières navales et nautiques »	
■ ACTION 04-IND-A02	59
« Intégrer la filière navale et nautique dans l'économie circulaire »	
■ ACTION 04-IND-A03	63
« Contribuer au dialogue entre l'État et la filière en matière de soutien à la R&D et rendre plus lisible le soutien de l'État notamment en termes de propulsions propres et d'écoconception »	
■ ACTION 04-IND-A04	67
« Accompagner la transformation numérique des entreprises, de la chaîne de production (entreprises mères et sous-traitants) et des produits des industries navales et nautiques »	
<hr/>	
5. ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES	71
■ ACTION 05-EMR-A01	73
« Préparer l'appel d'offre pour le projet éolien en mer en Sud-Atlantique »	
■ ACTION 05-EMR-A02	77
« Accompagner le développement des projets et des filières houlomoteurs, hydroliens et éolien flottant au regard du potentiel littoral et maritime de la façade »	
■ ACTION D01-OM-OE02-AN1	79
« Préfigurer et mettre en place un observatoire national de l'éolien en mer »	
<hr/>	
6. SÉDIMENTS MARINS ET ESTUARIENS	81
■ ACTION 06-SED-A01	83
« Élaborer et mettre en œuvre le document d'orientation et de gestion des granulats marins (DOGGM) de manière cohérente avec le Schéma Régional des Carrières (SRC) »	
■ ACTION D08-OE06-AN1	85
« Encourager et accompagner la réalisation de dragages mutualisés et favoriser la création pérenne de filières de valorisation des sédiments adaptées aux territoires »	
■ ACTION D08-OE06-AN2	87
« Étudier, évaluer et réduire les sources de perturbateurs endocriniens déplacés en mer par les immersions de sédiments de dragage »	
<hr/>	
7. PLAISANCE ET LOISIRS NAUTIQUES	89
■ ACTION 07-PLA-A01	91
« Mettre en place une politique de gestion moins impactante des mouillages et des places de ports à l'échelle de la façade Sud-Atlantique »	

■ ACTION 07-PLA-A02	95
« Étendre et pérenniser les démarches de gestion dynamique des places (à quai ou de passage) »	
■ ACTION 07-PLA-A03	97
« Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques (pêche, navigation, environnement) »	
■ ACTION AT-03	101
« Développer une application intégratrice de la réglementation et des informations liées aux espaces, à destination de la navigation de plaisance »	
■ ACTION D01-MT-OE01-AN1	103
« Renforcer l'encadrement et la réglementation des sports et loisirs de pleine nature affectant les mammifères marins et des activités commerciales d'observation des mammifères marins »	
■ ACTION D01-OM-OE06-AN2	105
« Structurer la pratique des sports et loisirs de nature côtiers et littoraux (informations, sensibilisation et réglementation) sur les questions de sensibilité des espèces et des milieux »	
■ ACTION D03-OE03-AN1	109
« Harmoniser et renforcer la réglementation relative à la pêche de loisir et sensibiliser les pêcheurs à sa mise en œuvre »	
■ ACTION D08-OE04-AN1	111
« Recenser et équiper en système de traitement des effluents les aires de carénages des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques. Sensibiliser les gestionnaires et les usagers aux bonnes pratiques de carénage »	
8. AMÉNAGEMENT ET ÉVOLUTION DU LITTORAL	113
■ ACTION 08-TOU-A01	115
« Favoriser un tourisme littoral durable, notamment à travers les documents d'urbanisme »	
■ ACTION 08-TOU-A02	117
« Accompagner des projets d'aménagement et de gestion durable pour améliorer l'accueil et les mobilités des territoires littoraux »	
■ ACTION 09-RSQ-A01	119
« Promouvoir une approche intégrée des risques côtiers et préserver les milieux naturels qui participent à un fonctionnement équilibré et dynamique du littoral »	
■ ACTION 09-RSQ-A02	121
« Établir un plan de communication sur les risques littoraux avec des messages clairs et pédagogiques largement diffusables »	
■ ACTION 11-PAY-A01	123
« Connaître et communiquer sur la valeur écologique et patrimoniale des paysages littoraux »	
■ ACTION 11-PAY-A02	125
« Identifier le patrimoine bâti menacé par l'évolution du trait de côte »	
■ ACTION 11-PAY-A03	127
« Poursuivre la politique de préservation et de valorisation des sites emblématiques du littoral »	
■ ACTION 11-PAY-A04	129
« Améliorer la continuité de la servitude piétons « sentier du littoral » en Nouvelle-Aquitaine »	
■ ACTION 15-AT-A02	131
« Favoriser un aménagement concerté du territoire »	
■ ACTION D01-HB-OE06-AN3	133
« Partager une meilleure connaissance des impacts des opérations de réduction de la vulnérabilité des territoires littoraux »	

■ ACTION D01-OM-OE05-AN1	137
<i>« Identifier, maintenir et restaurer les habitats médiolittoraux et les habitats fonctionnels des oiseaux marins dégradés ou exposés à la compression des habitats littoraux »</i>	
■ ACTION D06-OE01-AN1	139
<i>« Développer une vision stratégique de façade vers « zéro artificialisation nette » »</i>	
<hr/>	
9. SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIMES	143
■ ACTION 10-SEC-A01	145
<i>« Maintenir les capacités de réaction existantes, notamment en capitalisant sur les retours d'expérience, les formations et la vie de réseau »</i>	
■ ACTION 10-SEC-A02	147
<i>« Mobiliser et sensibiliser l'ensemble des acteurs pour assurer la sécurité des conditions de navigation »</i>	
■ ACTION 10-SEC-A03	149
<i>« Optimiser le dispositif de surveillance de la façade »</i>	
<hr/>	
10. RECHERCHE ET CONNAISSANCE	151
■ ACTION 12-R-CO-A01	153
<i>« S'appuyer sur les structures existantes pour partager les connaissances, valoriser les bonnes pratiques mises en œuvre sur chaque territoire et dynamiser les échanges »</i>	
■ ACTION 12-R-CO-A02	155
<i>« Développer et valoriser les connaissances sur l'économie maritime »</i>	
■ ACTION 12-R-CO-A03	157
<i>« Optimiser l'usage des équipements en mer et des moyens nautiques et scientifiques pour acquérir et partager les connaissances sur le milieu marin »</i>	
■ ACTION 12-R-CO-A04	159
<i>« Faciliter la mise en réseau des acteurs et le partage des connaissances, en s'appuyant notamment sur la gouvernance existante »</i>	
■ ACTION 12-R-CO-A05	161
<i>« Mettre en place un accompagnement spécifique des DSF »</i>	
<hr/>	
11. INNOVATION	163
■ ACTION 13-INO-A01	165
<i>« Fédérer les ambitions des acteurs de Nouvelle-Aquitaine »</i>	
<hr/>	
12. FORMATION, SENSIBILISATION ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA MER	167
■ ACTION 14-FOR-A01	169
<i>« Faire connaître les métiers de la mer pour attirer un public nouveau dans les filières maritimes »</i>	
■ ACTION 14-FOR-A02	173
<i>« Consolider et faire évoluer les offres de formation »</i>	
■ ACTION 14-FOR-A03	175
<i>« Mettre en relation l'offre et la demande de l'emploi maritime et développer des passerelles »</i>	
■ ACTION 14-FOR-A04	177
<i>« Mettre en place un cadre incitatif et des outils favorisant la reprise d'activités de taille artisanale, notamment en facilitant l'installation des primos accédants et des jeunes dans les filières de production primaire »</i>	

■ ACTION 14-FOR-A05	179
« Mettre en place des conditions de travail plus sûres en améliorant la sécurité à bord »	

13. DÉCHETS 181

■ ACTION D10-OE01-AN1	183
« Prévenir les rejets de déchets en amont des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales »	

■ ACTION D10-OE01-AN2	185
« Lutter contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales »	

■ ACTION D10-OE01-AN3	189
« Identifier les décharges prioritaires et les zones d'accumulation des déchets et les différentes possibilités de financement pour leur résorption »	

■ ACTION D10-OE01-AN4	191
« Sensibiliser, informer et éduquer sur la pollution des océans par les déchets »	

■ ACTION D10-OE01-AN5	193
« Inciter à la réduction, à la collecte et à la valorisation des déchets issus des activités maritimes et accompagner les activités vers des équipements durables »	

■ ACTION D10-OE02-AN1	197
« Améliorer la gestion des déchets dans les ports et faciliter la collecte des déchets lorsqu'ils sont pêchés accidentellement »	

■ ACTION D10-OE02-AN2	201
« Poursuivre le déploiement de la certification européenne Ports Propres et Ports propres actifs en biodiversité »	

14. PRÉSERVATION DES MILIEUX MARINS ET LIEN TERRE-MER 203

■ ACTION 15-AT-A01	205
« Favoriser la mise en œuvre des mesures SDAGE et SAGE qui visent à améliorer la qualité des eaux littorales »	

■ ACTION AT-01	207
« Développer le réseau des zones de protection forte et en renforcer le contrôle »	

■ ACTION AT-02	209
« Développer le réseau des aires marines éducatives »	

■ ACTION AT-04	211
« Améliorer le dispositif de contrôle de l'environnement marin »	

■ ACTION AT-06	213
« Déposer et mettre en place un projet Life « Espèces marines mobiles »	

■ ACTION D01-HB-OE01-AN1	215
« Formuler des préconisations de gestion pour les activités se déroulant sur les prés salés en s'appuyant sur un observatoire dédié »	

■ ACTION D01-HB-OE06-AN1	219
« Renforcer la prise en compte des habitats benthiques dans les autorisations en mer »	

■ ACTION D01-MT-OE02-AN1	223
« Réduire l'impact des captures accidentelles de tortues marines par la formation des marins-pêcheurs et le maintien d'un réseau adapté de centres de soin »	

■ ACTION D01-OM-OE03-AN1	225
« Développer et mettre en œuvre des outils de gestion et de protection adaptés pour des espèces d'oiseaux marins à enjeu fort à l'échelle de la sous-région marine »	

■ ACTION D01-OM-OE04-AN1	227
« Assurer une veille et des actions de lutte contre les espèces introduites et domestiques sur les sites de reproduction des oiseaux marins »	
■ ACTION D01-OM-OE06-AN1	229
« Renforcer la prise en compte de la sensibilité des espèces marines (oiseaux, mammifères et tortues) aux dérangements dans les autorisations en mer et dans la réglementation locale »	
■ ACTION D01-PC-OE01-AN1	233
« Réviser la réglementation relative aux captures d'élastomobranches et, sur cette base, identifier les actions à mettre en œuvre aux niveaux national et local »	
■ ACTION D01-PC-OE02-AN1	235
« Élaborer et mettre en œuvre un Plan National d'Actions (PNA) multi-espèces relatif aux élastomobranches »	
■ ACTION D01-PC-OE03-AN1	237
« Élaborer et mettre en œuvre un plan national migrateurs amphihalins pour une gestion optimisée des poissons migrateurs sur l'ensemble du continuum Terre-mer »	
■ ACTION D01-PC-OE03-AN2	239
« Éviter ou réduire les risques d'atteintes à la dynamique de population des espèces amphihalines liées aux captures dans les secteurs à enjeux pour les amphihalins en complément des plans de gestion existants »	
■ ACTION D01-PC-OE05-AN1	241
« Renforcer la protection des Zones Fonctionnelles Halieutiques d'importance (ZFHi), notamment par la mise en place de Zone de Conservation Halieutique (ZCH) pilotes sur chaque façade »	
■ ACTION D02-AN1	243
« Améliorer la gestion des espèces non indigènes marines »	
■ ACTION D06-OE01-AN2	247
« Accompagner la mise en œuvre de la séquence ERC en mer dans le cadre des autorisations de projets conduisant à artificialiser le milieu marin »	
■ ACTION D07-OE03-AN1	249
« Favoriser la connectivité terre-mer au niveau des estuaires et des lagunes en articulation avec ce qui est fait sur la continuité écologique au titre du SDAGE et des PLAGEPOMI, par l'intervention sur les obstacles impactant la courantologie et la sédimentologie »	
■ ACTION D07-OE04-AN1	251
« Définir les modalités d'une meilleure prise en compte des besoins d'apports en eau douce des milieux marins dans la réglementation »	
■ ACTION D08-OE03-AN1	253
« Rendre obligatoire la déclaration sous format numérique des rejets en mer de produits chimiques pour les navires chimiques »	
■ ACTION D11-OE01-AN1	255
« Collecter les données relatives au bruit impulsif émis dans le cadre d'opérations industrielles et les diffuser »	

- **ACTIONS « ENVIRONNEMENTALES »** (rapportage DCSMM)
- **ACTIONS « SOCIO-ÉCONOMIQUES »** (sans rapportage DCSMM)

GUIDE DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

Le plan d'action est structuré sous forme de fiches action élaborées par **activités socio-économiques** et/ou par **descripteurs** qui répondent à tout ou partie des objectifs stratégiques environnementaux et socio-économiques et aux exigences de rapportage européen pour le volet environnemental.

Le plan d'action est composé de deux ensembles de fiches action :

- celles faisant l'objet d'un rapportage au niveau de la Commission européenne au titre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin »,
- celles ne faisant pas l'objet de rapportage européen et ayant été établies avec les acteurs socio-économiques et les partenaires institutionnels.

Chaque fiche action contient :

- l'intitulé de l'action,
- l'identité de l'action : lien avec les items de la vision et les objectifs stratégiques adoptés,
- la description de l'action qui comprend des éléments de cadrage, d'information du contexte législatif et réglementaire et la finalité de l'action,
- la déclinaison en sous-actions et le descriptif associé,
- les modalités de mise en œuvre : calendrier, territoire d'application (issu de la carte des vocations), pilote, partenaires associés, sources de financement potentielles.

■ Couleurs d'identification

Chaque fiche action est identifiée par un fond de couleurs distinctes, selon si elle fait l'objet ou non d'un rapportage au niveau de la Commission européenne au titre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin ».

	Jeu de couleurs utilisés pour les fiches faisant l'objet d'un rapportage au niveau de la Commission européenne au titre de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin ».
	Jeu de couleurs utilisés pour les fiches ne faisant pas l'objet d'un rapportage au niveau de la Commission européenne.

■ Codes d'identification

Chaque fiche action est liée à un identifiant spécifique qui ne comporte pas les mêmes informations selon s'il s'agit du volet environnemental ou du volet socio-économique. Le schéma ci-dessous précise les éléments constitutifs de chaque identifiant.

Le code d'identification des **actions pour le milieu marin** se décline de la manière suivante.

Exemple : « D04-OE01-AN1 »

- se rapporte au descripteur « D04 » pour « Réseau trophique »,
- répond à l'objectif environnemental « OE01 » de ce descripteur,
- fait référence à une action nationale « AN » plutôt qu'une action transversale « AT ».

Il est à noter que le descripteur D01 ciblant différents enjeux de la biodiversité marine, chaque enjeu ciblé est précisé dans le code de l'action respectivement selon s'il s'agit d'habitats benthiques (HBB), d'habitats pélagiques (HBP), de mammifères marins et tortues (MMT), d'oiseaux marins (OM) ou de poissons céphalopodes (PC).

Exemple : « D01-PC-OE03-AN3 » correspond à une action qui :

- se rapporte au descripteur « D01 » pour « Biodiversité biologique » et cible plus particulièrement les poissons et céphalopodes,
- répond à l'objectif environnemental « OE03 » de ce descripteur,
- fait référence à une action nationale « AN ».

→ Les codifications des descripteurs correspondent aux intitulés présentés dans le tableau ci-après.

Pour le volet **activités socio-économiques** de chaque thématique, la codification des actions reprend le numéro de la thématique, le nom de la thématique synthétisé, la lettre A (pour action) et le numéro de l'action.

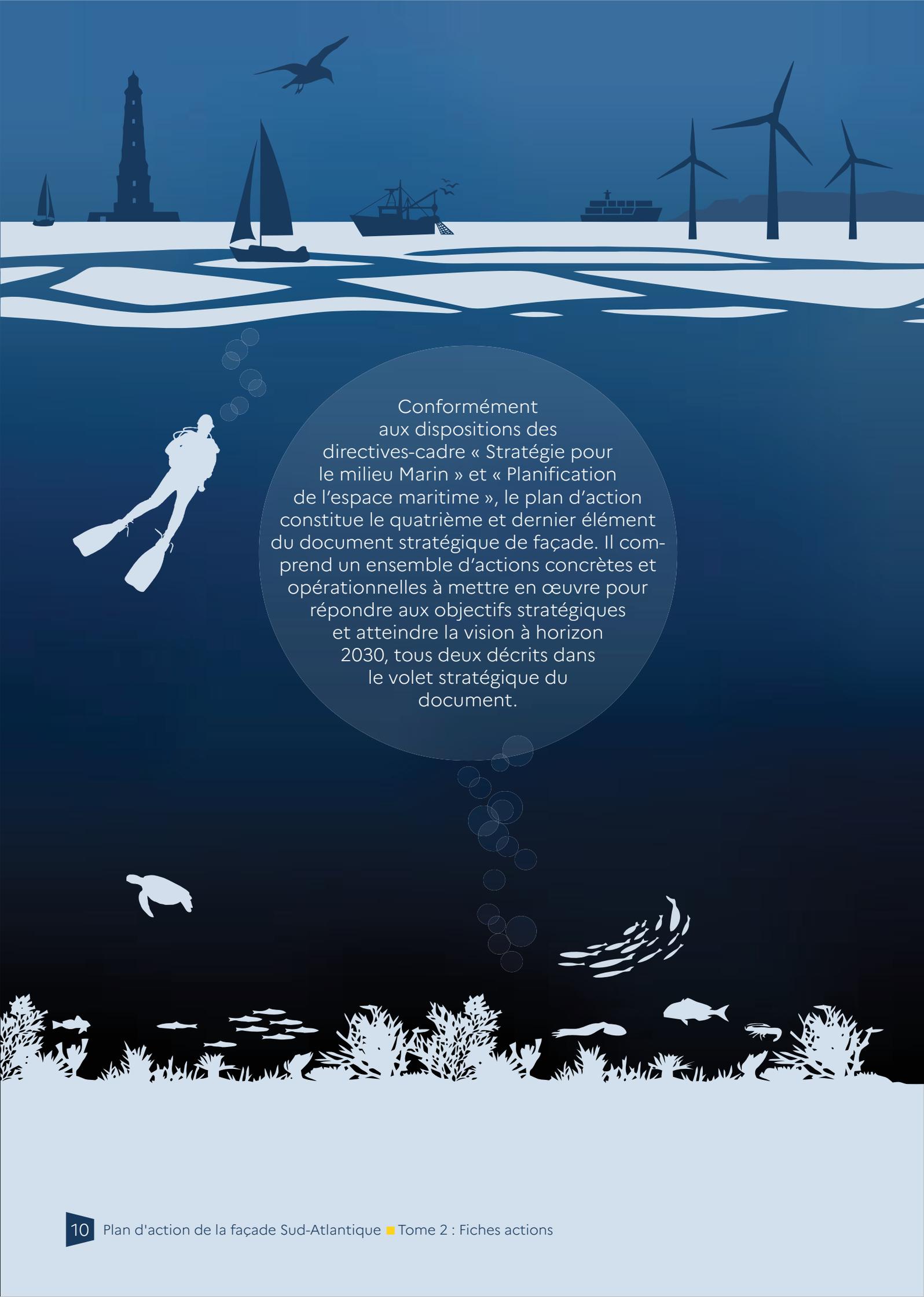
Exemple : « 11-PAY-A01 » correspond à la première action de la thématique « Patrimoine, sites et paysages » qui est classée dans le thème aménagement et évolution du littoral.

→ Les codifications des thématiques socio-économiques correspondent aux intitulés présentés dans le tableau ci-après.

■ Tables de correspondance des codifications

▼ Secteurs géographiques de la carte des vocations	
1	PARC NATUREL MARIN DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE ET DE LA MER DES PERTUIS
2	CÔTE SABLEUSE AQUITAINE
3	PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON
4	CÔTE ROCHEUSE BASQUE, ESTUAIRE DE L'ADOUR ET GOUF DE CAPBRETON
5	PLATEAU CONTINENTAL DU GOLFE DE GASCOGNE
6	TALUS CONTINENTAL DU GOLFE DE GASCOGNE
7	PLAINE ABYSSALE

▼ Thématiques et descripteurs			
Thématiques socio-économiques concernées		Descripteurs du bon état écologique (BEE)	
1 PCH	PÊCHE PROFESSIONNELLE	1 OM	OISEAUX MARINS
2 AQU	AQUACULTURE	1 PC	POISSONS CÉPHALOPODES
3 POR	PORTS ET TRANSPORT MARITIMES	1 MMT	MAMMIFÈRES MARINS ET TORTUES
4 IND	INDUSTRIES NAVALES ET NAUTIQUES	1 HBB	HABITATS BENTHIQUES
5 EMR	ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES	1 HBP	HABITATS PÉLAGIQUES
6 SED	SÉDIMENTS MARINS ET ESTUARIENS	2 ENI	ESPÈCES NON INDIGÈNES / INVASIVES
7 PLA	PLAISANCE ET LOISIRS NAUTIQUES	3 ESC	ESPÈCES COMMERCIALES / EXPLOITÉES
8 TOU	TOURISME	4 RST	RÉSEAU TROPHIQUE
9 RSQ	RISQUES	5 EUT	EUTROPHISATION
10 SEC	SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIMES	6 IFM	INTÉGRITÉ DES FONDS MARINS
11 PAY	PAYSAGES, SITES ET PATRIMOINE	7 HYD	CONDITIONS HYDROGRAPHIQUES
12 RCO	RECHERCHE ET CONNAISSANCE	8 CNT	CONTAMINANTS
13 INO	INNOVATION	9 SAN	QUESTIONS SANITAIRES
14 FOR	FORMATION, SENSIBILISATION ET ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA MER	10 DCH	DÉCHETS MARINS
15 AT	ACTIONS TRANSVERSALES GOUVERNANCE	11 BRU	ÉNERGIE INTRODUE EN MER (BRUIT)



Conformément aux dispositions des directives-cadre « Stratégie pour le milieu Marin » et « Planification de l'espace maritime », le plan d'action constitue le quatrième et dernier élément du document stratégique de façade. Il comprend un ensemble d'actions concrètes et opérationnelles à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs stratégiques et atteindre la vision à horizon 2030, tous deux décrits dans le volet stratégique du document.